

Informations pratiques

Du 01/9/2023 au 30/6/2024

- en centre : indéfinie heures
- en entreprise : indéfinie heures
- 1 an temps plein
- Temps plein
- Cours de jour

Formation entièrement présentielle

Réunions d'information collective

Non renseigné

Portes ouvertes

Non renseigné

Inscriptions

Fermé

Pré-requis

Niveau d'entrée : Niveau 3 (CAP, Titres ou équivalents)

Financements possibles

- État

Lycée expérimental de Saint-Nazaire

17 boulevard René Coty BP 272
44606 Saint-Nazaire
02-40-66-78-52
lycee.experimental@wanadoo.fr
<https://www.onisep.fr/http/redirection/etablissement/slug/ENS.157>
15
Statut: Public

Lieu de la formation

Lycée expérimental de Saint-Nazaire
17 boulevard René Coty BP 272
44606 Saint-Nazaire
02-40-66-78-52

lycee.experimental@wanadoo.fr

La formation

Objectif Général

Certification

Objectifs

La classe de terminale menant au baccalauréat général est organisée en enseignements communs, en enseignements de spécialité et en enseignements optionnels de manière à préparer progressivement à la poursuite d'études. Les enseignements communs dispensés à tous les élèves sont les suivants (horaires hebdomadaires) : philosophie (4 h), histoire - géographie (3 h), langues vivantes A et B (4 h ; la langue vivante B peut être étrangère ou régionale), éducation physique et sportive (2 h), enseignement scientifique (2 h), enseignement moral et civique (18 h annuelles). En plus des enseignements communs, l'élève doit suivre deux enseignements de spécialité de 6 heures hebdomadaires parmi ceux déjà choisis en classe de première. A titre exceptionnel, le choix d'un enseignement de spécialité différent de ceux choisis en classe de première, est possible après avis du conseil de classe en fin d'année de première. Ces deux enseignements de spécialité sont choisis parmi : 1) arts (un enseignement au choix parmi arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre ou arts du cirque), 2) biologie-écologie (uniquement dans les lycées agricoles), 3) éducation physique, pratiques et culture sportives (à compter de la rentrée 2022, pour les élèves ne choisissant pas en terminale l'enseignement optionnel "éducation physique et sportive"), 4) histoire - géographie, géopolitique et sciences politiques, 5) humanités, littérature et philosophie, 6) langues, littératures et cultures étrangères et régionales (langue suivie en LVA ou LVB ou LVC), 7) littérature et langues et cultures de l'Antiquité, 8) mathématiques, 9) numérique et sciences informatiques, 10) physique-chimie, 11) sciences de la vie et de la Terre, 12) sciences de l'ingénieur (enseignement complété par 2 h de sciences physique), 13) sciences économiques et sociales. Les élèves qui le souhaitent peuvent choisir un enseignement optionnel de 3 h hebdomadaires parmi : mathématiques complémentaires (pour les élèves ne choisissant pas en terminale la spécialité "mathématiques"), mathématiques expertes (pour les élèves choisissant en terminale la spécialité "mathématiques") ou droit et grand enjeux du monde contemporain ; et un autre enseignement optionnel de 3 h hebdomadaires parmi : langue vivante C étrangère ou régionale ; langue des signes française ; langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec (peuvent être choisis en plus d'un autre enseignement optionnel) ; éducation physique et sportive ; arts (au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre, avec possibilité de cumuler, en enseignement de spécialité et en enseignement optionnel, deux enseignements relevant d'un même domaine artistique ou non) ; hippologie et équitation (uniquement dans les lycées agricoles) ; agronomie-économie-territoires (uniquement dans les lycées agricoles) ; pratiques sociales et culturelles (uniquement dans les lycées agricoles). Les élèves bénéficiant de l'enseignement de spécialité "mathématiques" doivent suivre l'enseignement de spécialité "mathématiques" et l'enseignement optionnel de 3 h hebdomadaires parmi : mathématiques complémentaires, mathématiques expertes, droit et grand enjeux du monde contemporain, langue vivante C étrangère ou régionale, langue des signes française, langues et cultures de l'Antiquité, éducation physique et sportive, arts.

Résultats attendus

[voir la fiche sur le site de l'ONISEP](#)

Niveau d'entrée

Niveau 3 (CAP, Titres ou équivalents)

Organisation pédagogique

- > Modalité d'enseignement :
 - Formation entièrement présentielles

En savoir plus

Source : Onisep traitée par le Cariforef - 178150 - Code établissement : 39520



CHOISIR MON MÉTIER, BONJOUR

Et vous êtes déjà **sur la bonne voix !**

La plateforme téléphonique d'information sur la formation professionnelle et l'apprentissage en Pays de la Loire.

 **Des chargé.e.s d'information à votre écoute**

0 800 200 303 **Service & appel gratuits**